## Mail reçu le 14/09/2022 à 10h37

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous formulons avec mon épouse un avis favorable au projet de lutte douce contre l'érosion par des ré-ensablements réguliers et l'apport des sables de dragage de l'estuaire.

Ce plan de lutte prend en compte les relevés réguliers et précis de l'évolution du trait de côte qui permettent, en identifiant finement les zones d'érosion et d'accrétion, de quantifier l'effet des mesures adoptées. Le rejet au large des sables de dragage provoque pour l'instant un déficit

Le rejet au large des sables de dragage provoque pour l'instant un déficit permanent dans le cycle hydro-sédimentaire de l'estuaire. Sa réintroduction en amont du cycle, soit sur les plages soit un peu plus au large sur les bancs, devrait réduire le phénomène d'érosion constaté.

Cependant il ne le stoppera pas sans l'apport d'autres mesures à tester tout au long de la période 2023-2032, en utilisant les rechargements en sable comme une forme de garantie de sécurité, permettant d'évaluer les autres solutions dans la durée et sereinement.

## D. Trioulaire